

Tableau synthétique					Résidentiel Unifamilial			Résidentiel Collectif			Tertiaire et Industriel		
					Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. C	
A : Primes aux études & audits													
A1	Audit et Etude énergétique	R	max 50 % de la facture ou max 70 % de la facture pour Cat. C		€	400		500	3000		3750	3000	3750
A2	Étude de conception TOTEM	R	max 50 % de la facture	uniquement pour les ménages		€	200		200			/	
B : Isolation et ventilation													
B1	Isolation du toit	R	max 70 % de la facture pour Cat. C	R ≥ 4 m² K/W	€/m²	20	30	50	20	30	50	20	50
B2	Isolation des murs	R	max 50 % de la facture ou max 70 % de la facture pour Cat. C	par l'intérieur R ≥ 2 m² K/W	€/m²	Bonus - matériau isolant naturel + 15 €/m²							
				par l'extérieur R ≥ 3,5 m² K/W		20	25	38	20	25	38	20	38
				en coulisse R ≥ 1 m² K/W		55	65	94	55	65	94	55	94
						8	10	15	8	10	15	8	15
						Bonus - matériau isolant naturel + 15 €/m²							
B3	Isolation du sol	R	max 70 % de la facture pour Cat. C	dalle de sol R ≥ 2 m² K/W plafond de cave R ≥ 3,5 m² K/W	€/m²	20	25	38	20	25	38	20	38
						Bonus - matériau isolant naturel + 15 €/m²							
B4	Vitrage superisolant	R	max 70 % de la facture pour Cat. C	dans nouveaux châssis avec U ≤ 1.1 dans châssis existants avec U ≤ 1.2	€/m²	10	15	25	10	15	25	10	25
B5	Ventilation mécanique performante	R	max 50 % de la facture	système D système C centralisé	€	2500	3000	3500	2500	3000	3500	25 % facture	
						1250	1500	1750	1250	1500	1750	/	
C : Chaleur													
C1	Chaudière, générateur à air chaud ou aérotherme gaz performants	R		jusqu'à 40 kW	€	700	800	1200	700	800	1200	700	1200
				+ à partir de 40 kW	€/KW	5	5	5	5	5	5	5	5
				+ tubage (max 10 mètres)	€/m	50	60	70	50	60	70	50	70
				+ sortie mazout/charbon : remplacement poêle charbon/mazout	€	600	700	1000	600	700	1000	/	
C3	Régulation thermique	R		+ sortie mazout/charbon : remplacement chaudière mazout	€	300	350	500	300	350	500	/	
				thermostat d'ambiance ou optimiseur vanne thermostatique	€	25	50	100	25	50	100	25	100
						10	20	30	10	20	30	10	30
C4	Pompe à chaleur - Chauffage	N&R	max 50 % de la facture		€	4250	4500	4750	4250	4500	4750	25% facture	
				+ sortie mazout/charbon : remplacement poêle charbon/mazout	€	600	700	1000	600	700	1000	/	
				+ sortie mazout/charbon : remplacement chaudière mazout	€	300	350	500	300	350	500	/	
C5	Pompe à chaleur - Eau Chaude Sanitaire	N&R	max 50 % de la facture		€	1400	1500	1600	1400	1500	1600	/	
				+ sortie mazout/charbon : remplacement poêle charbon/mazout	€	600	700	1000	600	700	1000	/	
				+ sortie mazout/charbon : remplacement chaudière mazout	€	300	350	500	300	350	500	/	
C6	Tubage cheminée collective	R			% facture	/		30	35	40	/		
C7	Chauffe-eau solaire	N&R	max 50 % de la facture	jusqu'à 4 m² de panneaux	€	2500	3000	3500	2500	3000	3500	2500	3500
				+ au-delà de 4m²	€/m²	200	200	200	200	200	200	200	200
				+ sortie mazout/charbon : remplacement poêle charbon/mazout	€	600	700	1000	600	700	1000	/	
				+ sortie mazout/charbon : remplacement chaudière mazout	€	300	350	500	300	350	500	/	
C8	Contrôle périodique PEB	R	max 2 attestations/logement	uniquement pour les ménages en C	€	/		100	/		100	/	

Catégorie de revenus	plafond de revenus si personne isolée	plafond de revenus si cohabitants ou couple *
A	Plus de 71.565,60 €	Plus de 86.565,60 €
B	Entre 35.782,80 € et 71.565,60 €	Entre 50.782,80 € et 86.565,60 €
C	Moins de 35.782,80 €	Moins de 50.782,80 €

* si époux/épouse ou cohabitant de plus de 18 ans tel que repris dans la composition du ménage délivrée par l'administration communale moins de 3 mois avant la date d'introduction de la demande de prime.

Ces seuils sont majorés de 5.000 € par personne fiscalement à charge et de 5.000 € si le(s) demandeur(s) a (ont) moins de 35 ans.